SUPPLEMENT au Journal de Roubaix

du 29 Octobre 1869.

consultative des Aris

ENQUETE dirigée par M. Ozenne, Conseiller d'Etat, Secrétaire-Général au ministère de l'Agriculture et du merce.

L'an mil huit cent soixante-neuf, le mardi 12 octobre, à 2 heures 3₁4 de relevée, la Chambre consulta-tive des Arts et Manufactures s'est réunie dans la salle de ses délibéra tions, sous la présidence de M. Ozenne, Conseiller d'Etat, secrétaire-général de son Excellence M. le Mi-nistre de l'Agriculture et du Com-

M. Dausse, secrétaire-général de la préfecture, M. Jules Brame, dé-puté et M. Descat, maire, assistent à la séance.

Sont présents : MM. Delfosse, président: Scrépel-Roussel, vice-prési-dent, Réquillart-Scrépel, François Roussel, Louis Eeckman, Jules De-Lattre, Henry Mathon, Louis Lefebyre, Edouard Defrenne, Gustave Wattine, A. Boissière et H. Toulemonde-Nol-let, membres de la Chambre consul-

tative.

M. le Conseiller d'Etat ayant déclaré la séance ouverte, M. Delfosse, président de la Chambre, prend la parole.

Il se félicite que le gouvernement envoie au milieu de nous un de ses délégués, chargé de constater la vé-ritable situation de l'industrie et que ce soit M. Ozenne qui ait reçu ce mandat. M. Delfosse veut dire la vérité tout entière, mais aussi en toute sincérité et sans exagération. M. le Conseiller d'État répond : Je

n'en doute pas un instant; je crois volontiers que les renseignements qui me seront fournis auront tous caractère

M. le Président de la Chambre parle tout d'abord des graves préoccupations que cause à tous les industriels, l'importation démesurée des tissus mélangés anglais. Les sept premiers mois de 4869 comparés aux périodes correspondantes des deux années précédentes accusent une périodes correspondantes des deux années précédentes accusent une progression d'importation de 35 p. % progression d'importation de 35 p. 910 sur 4868 et de 59 p. 970 sur 4867. C'est de l'envahissement. Mais les chiffres parlent plus haut encore et découvrent toute l'étendue du mal. M. Delfosse les prend aux sources officielles, les bulletins publiés par l'Administration des Jouanes.

Il a été importé pendant les sept premiers mois de 1869 :

25,083,000 Tissus mélangés (laine) 447,000 , (alpaga) (colou dominant)

26,325,000 pour les 7 premiers mois, soit, en calculant les douze mois d'après cette base, 45,428,000 pour l'année toutentière. Et de plus hè tonsnous de le prouver, dit M. le Président de la Chambre, ce chiffre est factice; il n'est qu'apparent et doit se traduire par 60 à 66 millions à cause de l'insuffisance des déclarations. Personne en effet n'ignore que la dé-claration en douane est faite avec une atténuation en douane est faite avec une atténuation d'au moins 25 0°. Des renseignements particuliers ne laissent aucun doute à cet égard.

nt aucun doute à cet égard. M. le Conseiller d'Etat, interrompant M. le Président, s'empresse de dire que des ordres sévères ont été donnés afin de mettre un terme aux déclarations insuffisantes. L'admidéclarations insuffisantes. L'administration des douanes en tient un compte sérieux et il y a peu de temps la Prusse s'est plainte vivement de ce que les droits ne sont pas appliqués comme le veulent les dispositions du traité. Cela, ajoute-t-il, ne préjudice pas aux faits antérieurs, mais il est hors de doute que les déclarations se ferent désormais d'une clarations se feront désormais d'une façon plus équitable.

M. Delfosse reçoit volontiers cette

assurance, car le mal est grand. On a été jusqu'à recevoir des déclara-tions sans se rendre aucun compte. (La balle renferme tant de pièces, elle vaut tant), elle contenait cinq ou six sortes de marchandises, de prix bien différents; peu importe; cette déclaration sommaire suffisait quelquefois. Il est bon de remarquer quelquefois des expertises qui ont dussi que dans les expertises qui ont lieu, la vérité ne peut se faire dans tout son jour. Deux experts sont en présence; leurs appréciations different; ils finissent souvent par une transaction. Il n'est donc que trop vrai que jusqu'ici les déclarations ont té insuffisantes, et qu'on peut esti-mer qu'elles sont de 25 010, au moins, en dessous de la valeur réelle. Le chiffre déclaré ne présente donc que 75 010 de cette valeur réelle, et les 45 millions d'importation qui se les 45 millions d'importation qui se font cette année doivent se traduire, comme nous l'avens dit 60 millions.

par Il faut y ajouter le droit de 10 010 6

Ensemble 66 millions.

Et cependant combien Roubaix produit-il de tissus similaires? Telle est la grande question pour notre industrie. M. Delfosse établit rapidement que pendant les quatre dernières années, la moyenne annuelle de la production totale des tissus a été, à Roubaix, de 425 millions, dont 400 millions environ de tissus mélangés. Il y a done une volent mélangés. Il y a done une valeur de 66 millions de tissus mélangés jetés sur le marché français, pendant que Roupaix ne produit que 400 millions de tissus du même genre. C'est, dit M. le Président, un résultat alarmant, une concurrence sante (1).

Pourquoi donc, nous dit-on, ne restreignez-vous pas davantage votre production, et peut-être, ajoute M. Delfosse, le gouvernement lui-même nous fait-il cette objection? — Rassurez-vous, interrompt M. Ozenne, le gouvernement netient pas ce langage; quand on est dans l'industrie, on ne c'arrête pas facilement. arrête pas facilement.

Pourquoi nous travaillons, reprend M. le Président de la Chambre, c'est que dès 1860, poussés par les encouragements qui nous arrivaient d'en haut, nous avons renouvelé, développé considérablement notre outillage et cela avec un empressant tillage et cela avec un empresse-ment qui nous a valu les éloges de M. Rouher à la tribune. Favorisés d'abord par la guerre d'Amérique, nous nous sommes, bientôt après, trouvés en présence de l'Angleterre et des produits inhombrables dont elle inondait la France. L'encombre ment s'est produit, et on nous a dit Vous produisez trop. »

Quelle est la situation d'un indusriel qui se résigne au chômage ou ui veut travailler quand <u>même;</u> cest ce que M. Delfosse veut étaqui

Pour une usine coûtant un million, il faut compter 150.000 francs de frais généraux.

(1) Ce n'est pas surprenant, en industrie, la puissance de la production détermine le bon marché. Or, veut-on savoir ce qu'est Bradford par rapport à Roubaix, et le développement q'y a pris l'industrie, grâce aux nouveaux débouchés qu'elle a trouvés dans le marché français, qu'on jette les yeux sur le tableau suivant, extrait du journal l'Industrie lainière allemande (No du 1^{er} octobre).

D'après le rapport de l'inspecteur du gou-vernement, le district de Bradford a occupé

vernement, le district de Brâdford a occupé
En 1862
En 1867
Filatures 532
Filature 703
Broches 1,289,172
Mét. mécan. 43,048
Mét. mécan. 71,666
Morganitation:
Filatures 32 ojo
Broches 70 ojo
Métiers mécaniques 84 ojo
Et depuis 1867, une augmentation considérable a eu lieu sur ces chiffres; malgré cette augmentation, tous les métiers sont en pleine activité en ce moment.
A Roubaix au contraire, il y a actuellement

A Roubaix au contraire, il y a actuellement onze à douze mille métiers mécaniques, et depuis plusieurs années, le quart se trouve condamné au repos. Quelle disproportion dans les situations!

5 010 d'intérêts. 8 010 d'amortissement.

ment.
2 010 pour contributions, assurances, contremaitres qui ont des engage tretien du ma-tériel et frais de diverses natur Ensemble 45 010 ou 150,000 fr.

Si l'usine chôme, ces 150,000 fr. sont perdus complètement. Si l'on travaille, peut-être atténuera-t-on quelque peu cette perte. C'est l'esquelque peu cette perte. C'est l'es-poir de ceux qui marchent quand même. La filature de coton, par exemple, si l'on prend les prix rui-neux qui s'établissent, perd, par kilog de n° 40 mm, de 55 à 70 centimes. Néanmoins, quelques membres de la Chambre ont démontré que dans ces conditions, le chômage serait plus préjudiciable encore que le travail, tant les frais généraux sont éleyés. De là, ces ventes importantes qui iettant les frais généraux sont élevés. De là, ces ventes importantes qui jettent la perturbation dans les cours. Ce qui vient de se dire de la filature s'applique aussi à la fabrication. A part certaines exceptions, qui sont dues à des articles spéciaux, presque tous les fabricants travaillent parce qu'il le faut, en vue de réduire les frais généraux. Mais que de fois, la vente a vil prix de nos tissus n'estelle pas le résultat de ce travail forcé.

M. le Président de la Chambre M. le Président de la Chambre ajoute: L'homme étranger aux exigences de l'industrie, s'empresse de conclure, quand il voit une usine en activité, que tout est dans un état prospère. Il ignore ou ne veut pas comprendre que c'est la peur du chômage qui la fait marcher et que toute cette activité ne produit à la fin de la semaine qu'une perte d'argent plus ou moins considérable et souvent l'augmentation du stock. mentation du stock

Au point de vue de l'ouvrier, quel est le résultat de ces importations exagérées? M. Delfosse l'a déjà dit, car la Chambre a eu l'honneur d'appeler sur ce point important, l'attention de l'Empereur. Les calculs les plus modérés permettent d'affirmer que l'introduction des 60 à 66 millions de tissus mélangés qui se fait cette année, eulèvera à l'ouvrier plus de 25 millions de salaires.

Pour ne rien laisser dans l'ombre.

Pour ne rien laisser dans l'ombre M. Delfosse examine ensuite les chif-

es d'exportations.
L'importation des tissus mélangés L'importation des tissus mélangés est effrayante, on vient de le voir. Mais qu'exportons-nous, et pour traiter la question plus largement, qu'exporte la France en tissus mélangés, en général? Voici trois périodes qui, comparées entre elles, jetteront une pleine lumière sur cette question.

La France a exporté

La France a exporté

La France a exporté
de 1848 à 1854, 477,200,000.
de 1854 à 1861, 348,300,000.
C'est une progression de 96:0/0.
De 1864 à 1868, elle a exporté
650,000; la progression n'est plus
ici que de 86 0/0.
Remarquez, messieurs, dit M.
Ozenne, qu'il est plus facile de doubler deux que cent plus fecile de

bler deux que cent, plus facile de doubler 177 millfons que 348 mil-lions; passer de 348 millions à 650

millions pour la période suivante, c'est un progrès notable. J'appelle votre attention sur ce point: Progression de 96 o 1° sur un chiffre de 177 millions

M. le Président de la Chambre reprend : Aussi ma pensée n'a-t-elle reprend: Aussi ma pensée n'a-t-elle pas reçu encore tout son développement. Il faut pour être exact et pour savoir ce que nous avons gagné au nouveau régime économique, diminuer des exportations de tissus mélangés pendant la période 4861 à 4868, les importations qui se sont produites durant le même temps, ou, pour citer les ehiffres, diminuer les 250 millions d'importation de cette période, des 50 millions d'expor-tation. (2) On arrive alors à une ba-lance de 460 millions et si on les lance de 460 millions et si on les compare aux 348 millions d'exportation de la période qui précède, on trouve que la progression de 96 40 d'exportation de tissus mélangés, qui s'est produite sous l'ancien régime commercial est tombée sous le régime actuel à 15 40. C'est, il faut l'avouer, un décroissement considérable. sement considérable

M. le Conseiller d'Etat fait remar-M. le consenier à la la consenier que r quer que l'on compare deux situations tout à fait différentes. Il fallait s'attendre à de l'importation puisque la prohibition était levée. Il croit la prohibítion était levée. Il croit d'ailleurs que l'exportation des tissus de laine pure a trouvé son compte au nouvel état de choses. Elle a aug-menté de 1864 jusqu'à nos jours.

M. Delfosse ne s'en étonne pas ; elle avait suivi jusqu'en 4860 une marche ascendante ; le nouveau régime économique ne devait certaine-ment pas l'entraver; pour l'industrie des tissus mélangés au contraire, noa-seulement ce développement pro-gressif d'exportation n'a pas été suivi, mais il a été considérablement réduit par des importations sans me-

D'ailleurs Roubaix est pour bien peu de chose dans l'exportation des tissas mélangés. Luttant pénible-ment contre l'introduction des tissus ment centre l'introduction des tissus mélangés anglais qui arrivent en France, quoique frappés d'un droit de 40 p. of all ine peut isonger à en exporter de semblables, c'est évident. Dans son rapport de 4868, la commission des valeurs vient confirmer cette assertion.

Elle estime en effet

14 fr. 25 c. le kilog. des tissus mélangés importés

Notre tissu mélangé similaire au tissu anglais importé a une valeur bien moindre que 20 fr. Roubaix, en tissus mélangés n'exporte donc que des articles spéciaux, d'une autre nature, et qui entrent pour peu de chose dans les chiffres d'exportations qui ont été cités plus haut.

Il est donc constaté que notre industrie de tissus mélangés est sérieu-sement menacée par une importation considérable qui reste sans compensation à l'exportation.

Passant à un autre ordre d'idées M. le Président de la Chambre prend en mains les intérêts des faibles qui succombent. Les traités de commerce produisent ce résultat qui avait été prévu et prédit dans les dépositions faites à l'enquête, c'est qu'en amenant faites à l'enquête, c'est qu'en amenant la ruine des petits, ils détruisent ce qu'on peut appeler la démocratie dans l'industrie. Autrefois, l'homme honnête, actif, intelligent se créait une position; les difficultés sont trop grandes pour qu'il puisse y songer maintenant. — Vous ne voulez sans doute pas, messieurs, reprend M. Ozenne, revenir au temps de la prohibition. — Nous n'en voulons plus, dit M. Delfosse. — Eh bien, poursuit M. le conseiller d'Etat, ce qu'il vous faut et que vous demandez, c'est-àfaut et que vous demandez, c'est-à-dire des droits plus protecteurs, de plus, une perception entière de ces droits, tout cela ne reconstituera pas cette démocratie de l'industrie. Du moment où l'industrie française est

en concurrence avec celle du monde en concurrence avec celle du monde entier, il faut qu'elle se constitue fortement, qu'elle s'appuie sur une vaste organisation et de nombreux capitaux pour résister à l'accumula-tion des capitaux qui fait la force de nos concurrents.

Nous voudrions, dit M. le Président, qu'étant laborieux, on put vivre; mais à part une vingtaine de privi-légiés, grâce à leurs articles spéciaux, la presque totalité des industriels la presque totalité des industriels s'épuise. Depuis 4 années, 73 ont disparu; 31 par suite de faillite, les autres parce qu'ils ne se souciaient pas de soutenir plus longtemps une situation devenue intolérable. Pendant ce temps, 21 seulement se sont hasardés à prendre place mais avec prudence et sans construire d'usines. C'est donc en tout en 4 ans, 51 industriels de moins; c'est-à-dire le cinquième de la totalité.

M. le Conseiller d'Etat trouve que pour être juste, il faudrait faire un relevé semblable sous l'ancien régime économique.

Les différents membres de Chambre s'empressent de répondre que pendant toutes les périodes qui ont précédé, Roubaix a toujours vu se développer son commerce et son industrie et le nombre des industriels augmenter. Aussi en donnant à M. le Conseiller d'Etat la liste nominative de ceux qui ont disparu de nos rangs, M. le Président lui a-t-il dit : « quand vous tiendrez en mains les documents que je vous remets, songez qu'il y a eu bien des larmes versées sur ces

désastres. »

C'est avec une profonde émotion que l'assemblée tout entière écoutait ces tristes détails.

"Ou'on ne dise pas, poursuit M.

« Qu'on ne dise pas, poursuit M. » Delfosse, tout cela est une trans-» formation nécessaire, elle résulte » du nouveau système économique » qui ne laisse de place désormais » qu'aux maisons puissamment orga-» nisées. Celles-la mêmes rouffrent » cruellement et compromettent leur » cruellement et compromettent leur

M. Jules Brame demande à M. le Conseiller d'Etat, l'autorisation de lui présenter quelques considérations qui se rattachent aux faits qui viennent d'être exposés.

Où trouver, dit-il, ces nombreux capitaux exigés par notre nouveau système économique, et que M. le conseiller d'Etat reconnaît comme indispensable pour soutenir la lutte? La chose n'est pas toujours aisée. Notre Constitution sociale diffère especiallement de calle de pos voiese. sentiellement de celle de nos voisins; la Constitution anglaise est quasi faite en vue de l'industrie; le droit d'aien vue de l'industrie; le droit d'ai-nesse, le droit de tester sont con-sacrés par la loi et conservent en peu de mains la fortune publique. En France, au contraire, rien de semblable. Les capitaux se divisent au préjudice de cette force, de eette au prejudice de cette force, de cette vigueur que leur réunion apporterait à l'industrie. Une protection large et suffisante doit donc suppléer à l'infériorité qui résulte de cet état de choses. M. Brame regrette ensuite, comme M. le Président de la Chambre l'enférativement de la Chambre l'enférativement le l'enfération de la Chambre l'enférativement le l'enférative le le chambre l'enférative comme M. le Président de la Chambre, l'anéantissement des petits. Autrefois le contre-maître, l'ouvrier, grâce à son activité, à sa bonne conduite, à son dévouement, arrivait à sortir de sa condition et à prendre rang dans la bourgeoisie (c'est l'histoire de bien des industriels à Roubaix), c'était la digne récompense de ses travaux. Sous le régime commercial actuel, il est arrêté dans ses espérances, par lant dans ses efforts. C'est là un fait social sur lequel notre honorable député attire l'attention du honorable député attire l'attention du gouvernement, toujours empressé à donner satisfaction aux intérêts des

M. le conseiller d'Etat dit que c'est un des résultats de la levée des prohibitions et qu'une protection plus large, que ce soit 45 ou 20 010.

(2) Ces 250 millions se décomposent comm suit :

En tissus mélangés, l'importa-tion des années 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, est de 170,050,000 Il est juste d'y ajouter pour insuffisance de déclaration. 56,600,000

> Droit, 10 p. c. 22,665,000

Ce qui fait ensemble une